

Dans le cadre de la lutte contre la propagation du Covid-19, Monsieur le Préfet du Nord Michel Lalande a demandé impérativement aux Maires de procéder sans délai à la fermeture de toutes les aires de jeux, parcs et jardins publics, susceptibles de provoquer des regroupements et concentrations de personnes.

Ces interdictions font l'objet d'un arrêté municipal daté du vendredi 20 mars 2020.

Afficher la date de publication:

S'inscrire Leave this field blank

URL de la source (modifié le 25/04/2020 - 11:40):

<https://www.monsenbaroeul.fr/actualites-0/coronavirus-covid-19-fermeture-des-parcs-et-jardins>